

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-JOSEPH

**Procès-verbal de la session ordinaire
du mercredi 1^{er} novembre 2023 à 19h**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Joseph tenue à l'école, le premier novembre de l'an deux mille vingt-trois à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

Mmes Valérie Pomerleau Johanne Paquin
Audrey Bérubé Manon Gallant
Audrey Dubé-Luneau Valérie Fréchette
Marie-Andrée Lecomte

ABSENCES

Mme Éva-Maude Lanoix Wheelhouse

**1. ACCUEIL,
PRÉSENCE ET
VÉRIFICATION
DU QUORUM**

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par Mme Audrey Bérubé.

Il est 19h00.

**2. LECTURE ET
ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

Mme Bérubé fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-884-23 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Manon Gallant,
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel qu'il a
été rédigé.

ADOPTÉE.

**3. ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 14 JUIN 2023**

CE 885-23 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Bérubé,
QUE le procès-verbal du 14 juin 2023 soit adopté tel qu'il a
été rédigé.

ADOPTÉE.

**4. POINT CÉ –
FORMATION
OBLIGATOIRE
DES NOUVEAUX
MEMBRES**

Mme Valérie Pomerleau envoie les nouvelles capsules aux membres et ils les écoutent à la maison.

**5. DÉNONCIATION
D'INTÉRÊT, S'IL Y
A LIEU (art. 70)**

Mme Pomerleau apporte des précisions sur la dénonciation d'intérêt et demeure disponible pour répondre aux questions des membres et fournir le formulaire, le cas échéant.

Mme Audrey Bérubé remplit un formulaire de dénonciation d'intérêt.

**6. ADOPTION
DES RÈGLES DE
RÉGIE INTERNE**

Mme Pomerleau fait la lecture des règlements et du fonctionnement du conseil d'établissement.

CE-886-23 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Johanne Paquin,

QUE les règles de régie interne soient et sont adoptées telles qu'elles sont présentées.

ADOPTÉE.

**7. ADOPTION DU
BUDGET DE
FONCTIONNEMENT
DU CÉ**

CE-887-23 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Marie-Andrée Lecomte,

QUE le budget annuel 2023-2024 du conseil d'établissement soit adopté en précisant les points suivants :

- Un montant de 500\$ de budget.
- L'argent non-utilisé est remis aux élèves.

ADOPTÉE.

**8. ADOPTION DU
CALENDRIER DE
TRAVAIL DU
CONSEIL
(art. 67)**

Mme Pomerleau propose un calendrier de travail pour l'année 2023-2024.

CE-888-23 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Audrey Luneau-Dubé,

QUE le calendrier de travail 2023-2024 du conseil d'établissement soit adopté tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE.

**9. ADOPTION
DE L'ÉTAT DES
RÉSULTATS
2022-2023**

Mme Pomerleau présente et explique aux membres l'état des résultats 2022-2023 de l'école Saint-Joseph.

CE-889-23 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Valérie Fréchette,

QUE l'état des résultats 2022-2023 de l'école Saint-Joseph soit approuvé tel qu'il a été présenté.

APPROUVÉE.

Mme Pomerleau présente et explique aux membres l'état des résultats 2022-2023 de service de garde

CE-890-23 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Marie-Andrée Lecomte,

QUE l'état des résultats 2022-2023 du service de garde soit approuvé tel qu'il a été présenté.

APPROUVÉE.

10. PRÉSENTATION DE LA VIDÉO DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE Mme Pomerleau présente la vidéo du protecteur de l'élève.

11. CRÉATION FONDS À DESTINATION SPÉCIALE-FAGH

Mme Pomerleau présente le fond à destination spéciale du Fonds Ange-Gardien qui a été créé.

Le C.É. accepte la création du fonds.

CE-891-23 IL EST RÉSOLU à l'unanimité,

QUE la création du fonds à destination spéciale soit approuvée telle qu'elle a été présentée.

APPROUVÉE.

12. ADOPTION DES DIFFÉRENTES SORTIES ÉDUCATIVES OU ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

i. École, service de garde, activités de financement

Mme Pomerleau demande l'autorisation aux membres du CE pour les sorties éducatives plus les activités de financement en cours d'année, lesquelles seront décidées au fur et à mesure.

CE-892-23 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Manon Gallant,

QUE les sorties éducatives et activités de financement pour l'année 2023-2024 soient et sont autorisées telles que présentées.

APPROUVÉE.

13. RAPPORTS

a) Direction

i. Comité logo pour l'école

b) Représentantes des enseignantes

Mme Manon Gallant représente les enseignantes de St-Joseph.

i. Préscolaire et 1^{er} cycle -

- Mme Manon Gallant explique la vie au 1^{er} cycle.

ii. 2^e cycle

- Mme Johanne Paquin explique la vie au 2^e cycle.

iii. 3^e cycle

- Marie-Andrée Lecomte explique la vie au 3^e cycle.
- Celle-ci explique le concours.

**14. INFORMATION-
CORRESPONDANCE
REÇUE**

Invitation aux Olympiades du ministère.

**15. QUESTIONS
DU PUBLIC**

Aucune.

16. VARIA

Modules de jeux dans la cour.

**17. LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-893-23 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Valérie Fréchette,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20h32.

Audrey Bérubé, présidente

Valérie Fréchette, secrétaire en
remplacement